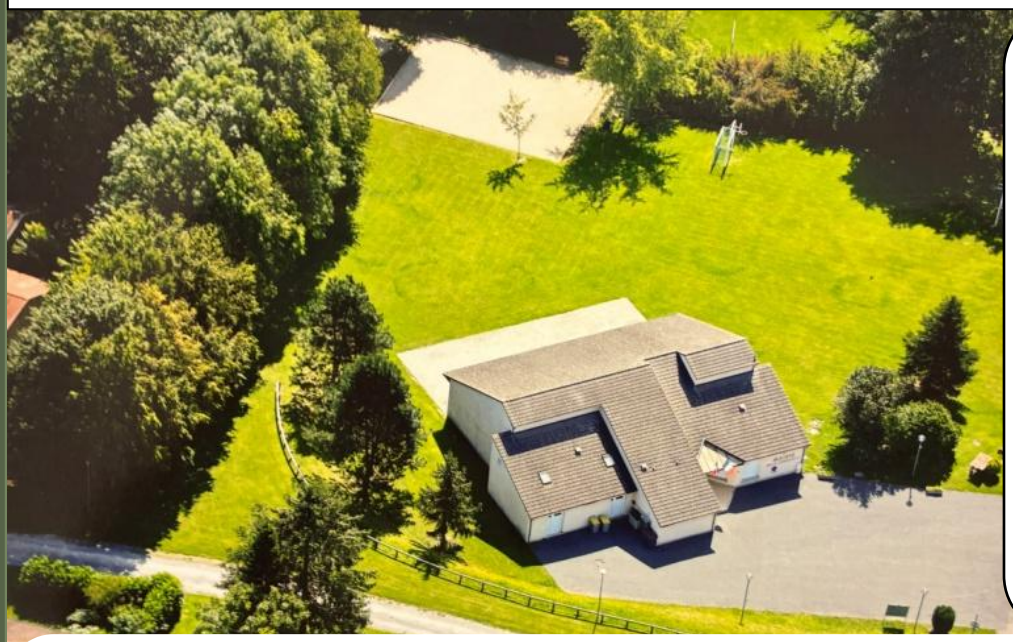
LA GAZETTE

Le journal communal de Moeurs - Verdey

SEPTEMBRE 2026



Dans ce numero

VIE MUNICIPALE	p. 2-4
VIE DU VILLAGE	p. 5-6
HISTOIRE & PATRIMOINE	p. 7
LE COIN DES CURIEUX	p. 8
AGENDA & INFOS PRATIQUES	p. 8

Bienvenue dans votre nouvelle Gazette communale

Avant toute chose, nous souhaitons remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à faire vivre le journal communal depuis sa création. Grâce à leur engagement et à leur disponibilité, cette publication a pu accompagner la vie de notre commune. Nous adressons une pensée toute particulière à Nathalie, qui en a assuré, pendant de nombreuses années, la réalisation avec constance et dévouement. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Aujourd'hui, le conseil municipal, à travers sa commission « Communication », souhaite faire évoluer cette publication afin qu'elle soit encore davantage un journal d'information, de partage et de proximité. Cette nouvelle formule a pour ambition de vous informer sur la vie de la commune, de mettre en valeur son patrimoine et ses initiatives.

Nous souhaitons également que cette publication soit la vôtre. Aussi, nous vous invitons à nous adresser vos plus belles photographies de Mœurs-Verdey qui pourront illustrer nos prochaines couvertures. Nous attendons également que vous nous envoyez vos souvenirs, anecdotes, documents anciens, photographies d'hier et d'aujourd'hui pour enrichir la rubrique « Histoire & Patrimoine ».

Parce que notre commune s'écrit chaque jour, c'est ensemble que nous continuerons à faire vivre son histoire, à préserver son patrimoine et à transmettre sa mémoire aux générations futures.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Vie municipale

Tableau du conseil municipal

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal suite à l'élection du maire et des adjoints

N° ordre	Fonction	Nom – Prénom	Conseiller communautaire
1	Maire	POUZIER Claude	Titulaire
2	1er adjoint	MAILLARD Franck	Suppléant
3	2ème adjointe	BOUATOU Annie	
4	3ème adjoint	BOLLOT Thierry	
5	Conseiller	BORKOWSKA Michel	
6	Conseillère	GONDKO Josette	
7	Conseillère	LOHOUMNE Sidonie	
8	Conseillère	BORKOWSKA Virginie	
9	Conseillère	BOULANGER Véronique	
10	Conseiller	BAUDRY Jean-Louis	
11	Conseillère	DE BONNAY Lise	

NB : En cas de vacance d'un siège, il peut être remplacé par le suivant sur la liste complémentaire constituée des n° 12 - De BONNAY Cyril et n° 13 – SANSON Véronique.

Délégations des adjoints *fixées par arrêtés du maire*

1er adjoint – Franck MAILLARD

- Animation du village et gestion de la salle communale
- Éclairage public
- Sécurité civile
- Défense incendie / SDIS
- Interlocuteur gendarmerie
- Logements communaux Mœurs

2ème adjointe – Annie BOUATOU

- Administration générale
- Communication
- Action sociale

- **3ème adjoint – Thierry BOLLOT**
  - Responsable personnel technique
  - Entretien voirie, espaces publics, bâtiments, cimetières
  - Procédures foncières
  - Logement communal Verdey

Petit rappel

Avant chaque réunion du conseil municipal, la date, l'heure et l'ordre du jour sont disponibles sur Panneau Pocket et les panneaux d'affichage.

Vie municipale

Commissions municipales

Les **commissions municipales** permettent de préparer les décisions du conseil municipal en approfondissant les dossiers techniques et administratifs :

Commissions municipales obligatoires	**Commissions municipales Thématiques**
Commission des **impôts directs** *Membres désignés par l'État sur proposition du conseil municipal*	Commission **patrimoine** et **voirie**
	Commission des **finances**
Commission de la **liste électorale** *3 membres dont un conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le préfet, un délégué désigné par le tribunal de grande instance*	Commission **animation**
	Commission des **aînés**
	Commission de la **salle communale**
	Commission **église de Verdey avec suivi des travaux**
Commission d'**appel d'offres**	Commission **communication**

Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais

La ***C**ommunauté de **C**ommunes de **S**ézanne **S**ud-**O**uest **M**arnais* (CCSSOM) a été créée par arrêté préfectoral du 12 septembre 2016. Elle résulte de la fusion de la Communauté de communes des Coteaux Sézannais (CCCS), de la communauté de communes du Pays d'Anglure (CCPA) et de la communauté de communes des portes de Champagne (CCPC). Elle regroupe 62 communes, 22 000 habitants et couvre 754 km2.

Conseillers municipaux de Mœurs-Verdey participant aux commissions de la CCSSOM

Intitulé	**Membres**
Finances et évaluation des politiques publiques	BOUATOU Annie
Infrastructures, bâtiments et défense incendie	MAILLARD Franck
	BORKOWSKA Michel
Éducation / jeunesse	DE BONNAY Lise
	GONDKO Josette
Moyens généraux, communication et mutualisation	BORKOWSKA Virgine
Développement économique et attractivité du territoire	BOULANGER Véronique
	BORKOWSKA Virginie
Équipements sportifs, et culturels communautaires	BAUDRY Jean-Louis
	MAILLARD Franck
Eau, assainissement, GEMAPI	BORKOWSKA Michel
	POUZIER Claude
Affaires sociales, solidarité et santé	BOUATOU Annie
	GONDKO Josette
Développement durable et déchets ménagers	BOLLOT Thierry

Les travaux de l’église Saint Quentin de Verdey

L’histoire de Verdey montre que, au fil du temps, d’importants travaux ont été entrepris par les habitants du village pour conserver leur église.

Ainsi dans les années 1860, le pignon sur rue qui s’éboulait a été entièrement reconstruit et renforcé avec la création de la sacristie. Une imposition communale exceptionnelle a dû être mise en place pour faire face à cette lourde charge financière

Un siècle plus tard, en 1988, le clocher a été foudroyé. Un vif débat s’est alors engagé au sein du conseil municipal sur l'opportunité de le reconstruire et de conserver, à terme, deux églises sur la commune. Finalement, grâce à l'indemnisation de l'assurance et une subvention conséquente du Conseil général le clocher a été rebâti sans mettre à mal les finances communales. Cette décision a permis de rendre à l'église sa silhouette familière, emblématique du village de Verdey.

Aujourd’hui, l’histoire se répète. Plusieurs poutres sont cassées et la charpente a dû être étayée. La couverture est à reprendre entièrement. Les travaux d’entretien courant ne suffisent plus. Une étude diagnostic effectuée sur l’ensemble de l’édifice a permis de définir les travaux à réaliser à court terme pour sauvegarder l’église.

Après de nombreuses discussions, le Conseil Municipal a fait le choix de poursuivre les efforts déjà engagés pour préserver et transmettre ce patrimoine et a décidé de rechercher les financements possibles pour assurer la faisabilité de cette opération.

Après deux années de montages de dossiers et de démarches administratives, le projet de sauvegarde de l’église Saint Quentin de Verdey a été accueilli favorablement par nos partenaires institutionnels - État, Département de la Marne, Région Grand ‘Est et patrimoniaux – Sauvegarde de l’Art Français, Fondation du Patrimoine, Amis de nos églises. Le montant restant à charge de la commune correspond à 100.000€ soit 25 % du montant total de l’opération s’élevant à 400 000€ HT.



Le nouveau conseil municipal a confirmé cette opération en validant son financement et a décidé de lancer les travaux en notifiant les marchés aux entreprises retenues après appel d’offres. C’est ainsi qu’à compter du mois de septembre 2026, les travaux de sauvegarde débuteront avec la mise en place d’un important échafaudage sur l‘ensemble de l’église (à suivre dans nos prochaines parutions...) Il restera à donner une nouvelle vocation à cet édifice et poursuivre sa mise en valeur ainsi que celle de l’ensemble du site.

Vie du village

Célébration 14 juillet

Les festivités des 13 et 14 juillet ont, une fois de plus, été placées sous le signe de la convivialité.

Le 13 au soir, une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour déguster des grillades à la plancha. La piste de danse n'a pas désempli et les participants ont dansé dans une ambiance festive jusque tard dans la nuit. Un grand merci à Franck Maillard qui a assuré la sono toute la soirée.





Le lendemain, malgré une chaleur caniculaire, les habitants ont répondu présents à la traditionnelle « rondelle ».

Ce fut l'occasion de jouer, comme chaque année, au traditionnel quiz ! Cette année, il fallait indiquer « *la longueur de la voirie appartenant au domaine public de la commune* ».

Félicitations à Catherine Polpré dont la réponse fut celle qui se rapprocha le plus de la réalité : 13,666 km soit 13 666 mètres puisque la réponse était demandée en mètres !



Cette belle journée s'est poursuivie par le lâcher de ballons organisé par la meurinoise et la réserve civile. L'envol a été parfait. Nous sommes maintenant en attente des retours d'étiquettes !





Ce sont ensuite les jeux pour petits et grands qui ont permis à chacun de faire ses preuves : la pêche à la ligne pour les plus petits, les jeux des gobelets et du piquet pour tous et enfin le lancer de fléchettes pour les adultes.

NB : Retrouvez toutes les photos sur le site de la commune, en suivant : *Mairie -> Manifestations -> 14 juillet 2026*

Vie du village

Au fil de la vie

Naissances 	**28 mai 2026 à Bezannes** **8 juin 2026 à Romilly sur Seine**	**Sacha** et **Mahé** au foyer d'Anthony et Laurine DAVESNE, Parc du château **Raphaël** au foyer de Benjamin CHATELAIN et Mylène GRUFFY, Les Bordes
Mariage 	**1er juillet 2026** à la Mairie de Mœurs-Verdey **Sandy MARTENS** et **Eddy DANAU**, Parc du château	
Décès 	**11 Mars 2026** à Mœurs-Verdey **Gilles BOUBÉ**, Rue Basse	
Nouveaux arrivants 	**SEDJA Flurin et ARTAZ Limani** ainsi que leurs enfants Daris et Iliriane, 249 route de Paris **CHATELAIN Benjamin et GRUFFY Mylène** ainsi que leurs enfants, rue saint Laurent aux Bordes **ABIDI Mélanie** et sa fille, ancienne mairie	

Au quotidien dans notre commune

Ces derniers mois, plusieurs actes de vandalisme ont été constatés sur notre commune. Au-delà des coûts financiers, ces dégradations nuisent au cadre de vie de chacun et mobilisent les services municipaux au détriment d'autres projets.

Dégradation du mobilier public

Notre commune a, une nouvelle fois, été confrontée à un acte de vandalisme. Cette fois-ci, c'est la borne d'éclairage située à l'arrêt de bus place du Marronnier qui a été dégradée.

Dépôts sauvages : un comportement inadmissible

Une recrudescence des dépôts sauvages de déchets a été constatée ces derniers mois. Le maire a déposé plainte auprès de la gendarmerie qui a ouvert une enquête pour identifier les responsables.

Chats errants : les chats non identifiés seront stérilisés à l'automne

La municipalité est régulièrement sollicitée par des habitants au sujet de la présence de nombreux chats errants sur le territoire de Mœurs.
Face à cette situation et à la prolifération de ces animaux, le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre une campagne de capture, d'identification et de stérilisation. Afin d'éviter une nouvelle prolifération, il est demandé de **ne pas nourrir les chats errants** car l'apport régulier de nourriture favorise le développement des colonies.

Histoire et patrimoine



De Moeurs et Verdey à Moeurs - Verdey

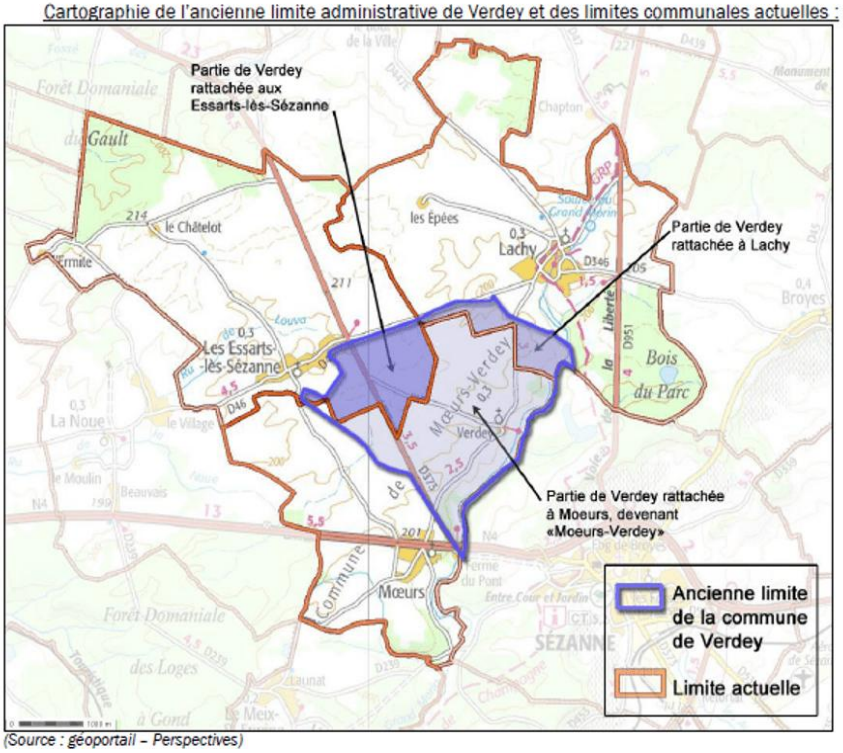
Le territoire de la commune de Verdey comprenait à l'origine le bourg de Verdey et les hameaux de Villiers, Placard et du Valdieu ainsi que six maisons à l'entrée de l'agglomération de Les Essarts lès Sézanne.

A la suite d'une longue procédure formalisée par un décret en date du 9 décembre 1966 (JO du 11 février 1967), cette commune a été démembrée entre les communes riveraines de :

- Lachy pour le hameau du Valdieu,
- Les Essarts lès Sézanne pour regroupement de l'agglomération
- Moeurs pour le reste du territoire.

La commune de Moeurs-Verdey a ainsi été créée le 1er janvier 1967 sous sa configuration actuelle. Elle comporte deux mairies-écoles, deux églises et deux lavoirs.

Cartographie de l'ancienne limite administrative de Verdey et des limites communales actuelles :



(Source : géoportail – Perspectives)

Coin des curieux

« MOTS MELES »

Retrouvez les 10 mots suivants dans la grille :

-MARNE
-MOEURS
-VERDEY
-MAIRIE
-VIGNE
-MORIN
-SEZANNE
-COMMUNE

M	O	E	U	R	S	V	I	G	N	E
A	Z	E	R	T	M	A	R	N	E	X
I	Q	S	E	Z	A	N	N	E	C	P
R	V	E	R	D	E	Y	H	O	A	A
I	M	O	R	I	N	A	M	M	M	G
E	T	R	E	Z	A	C	O	U	N	N
C	O	M	M	U	N	E	P	N	E	E
L	A	V	I	G	N	E	A	E	R	X
H	J	K	L	M	N	B	V	D	T	Y
P	O	I	U	Y	T	R	E	W	Q	Z

RECETTE DE SAISON

Tarte aux mirabelles

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 1 pâte brisée
- 700 g de mirabelles
- 80 g de sucre
- 2 œufs
- 20 cl de crème fraîche
- 1 sachet de sucre vanillé



Préparation :

1. Préchauffer le four à 180°C (th. 6).
2. Étaler la pâte dans un moule et piquer le fond.
3. Laver, dénoyauter et disposer les mirabelles sur la pâte.
4. Dans un saladier, battre les œufs avec le sucre, le sucre vanillé et la crème fraîche.
5. Verser la préparation sur les mirabelles.
6. Enfourner 35 à 40 minutes jusqu'à ce que la tarte soit dorée. Laisser tiédir avant de déguster.

Agenda

COMMUNE

DIM. 20 SEPT.	**JOURNÉE DU PATRIMOINE** De 10 h à 17 h 30 – Église et Salle des Mémoires	
DIM. 1er NOV.	**DÉAMBULATION D'HALLOWEEN** Rendez-vous à 14 h devant la Mairie	
MER. 11 NOV.	**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918** 11 h 00 – Monument aux Morts	
SAM. 19 DÉC.	**GOÛTER DE NOËL DES ENFANTS** 15 h 00 – Salle communale	

ASSOCIATIONS

SAM. 5 SEPT.	**TOURNOI DE PÉTANQUE DE LA MOEURINOISE** 14 h – Terrain communal	
DIM. 20 SEPT.	**BROCANTE DE LA MOEURINOISE** Toute la journée – Place du village	
SAM. 17 OCT.	**SOIRÉE DE LA MOEURINOISE** À partir de 19 h – Salle communale	
JEU. 29 OCT.	**DÎNER-SPECTACLE D'EQ'ART** 19 h 30 – Cabaret équestre de Verdey	
VEN. 30 OCT.	**DÎNER-SPECTACLE D'EQ'ART** 19 h 30 – Cabaret équestre de Verdey	
SAM. 31 OCT.	**SPECTACLE D'EQ'ART** 20 h 00 – Cabaret équestre de Verdey	
DIM. 1er NOV.	**SPECTACLE D'EQ'ART** 15 h 00 – Cabaret équestre de Verdey	
DIM. 29 NOV.	**MARCHÉ DE NOËL DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE MOEURS** De 10 h à 17 h – Salle communale	

GYMNASTIQUE & YOGA

C'est la reprise !

GYMNASTIQUE
Jeudi
Salle communale
06 86 68 34 88
Elsa Baudry

YOGA
Lundi
Salle communale
06 70 24 87 35
Chantal Bollot



MAIRIE DE *Moeurs-Verdey*

ADRESSE
1 rue des Marnières
51120
MOEURS-VERDEY

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi : 9h30 – 11h30
Mercredi : 17h00 – 19h00

TÉLÉPHONE
03 26 81 48 24

SITE INTERNET
www.moeurs-verdey.fr

FACEBOOK
Commune de Mœurs-Verdey

Votre mairie, au service de tous.

Panneau Pocket
Restez informés en temps réel sur votre commune avec Panneau Pocket.

Éditeur : Mairie de Moeurs-Verdey. | **Directeur de la publication :** Le maire. | **Rédaction :** Commission communication . | **IPNS**